

Journée Nationale d'échanges et de formation Parcours et Coordination



à Paris

19 novembre 2026

et à distance

Foire aux questions

Générale :

1) Qui organise cette Journée nationale de formation ?

La Journée Nationale d'Échanges et de formation (JNE) est organisée par Autonomii. Autonomii, c'est une équipe spécialisée dans les études, le conseil et l'évaluation, qui accompagne depuis plus de 15 ans les acteurs publics, associatifs et privés dans l'adaptation de leurs offres au vieillissement de la société et au handicap.

2) Où a lieu cette journée et à quelle date ?

La 6ème Journée Nationale d'Échanges dédiée aux Parcours et à la Coordination se tiendra le **jeudi 19 novembre 2026**. Cette journée sera organisée en présentiel à Paris au Morning Laffitte (34 Rue Laffitte, 75009 Paris), et sera accessible à distance, par visioconférence *via* Zoom.

3) Où puis-je trouver le programme détaillé de cette journée ?

Le préprogramme de cette journée de formation est disponible sur le site internet d'Autonomii : <https://autonomii.fr/jne-parcours-2026/>. Pour recevoir le programme détaillé à destination de votre OPCO en cas de prise en charge, merci de nous contacter par mail : jne-parcoor@autonomii.fr.

Inscription :

4) Est-ce que je peux basculer mon inscription de présentiel en distanciel si j'ai un imprévu et inversement ?

Oui, vous pouvez changer votre mode de participation en cas d'imprévu. Le tarif reste le même pour une inscription en distanciel ou en présentiel. Toutefois, pour tout changement de mode de participation, vous devez impérativement nous en informer par mail avant le **16 novembre 2026**. En effet, le nombre de places en présentiel étant limités, nous vous informerons alors de la possibilité du changement. Les changements de présentiel à distanciel sont aussi possibles avant le 16 novembre de façon à laisser le temps à l'équipe d'organisation de générer une nouvelle convention et un lien de connexion.

5) Quelles sont les avantages de vivre cette journée en présentiel ?

Vivre cette journée en présentiel permet d'apporter une expérience humaine, une interaction, un dynamisme et une certaine convivialité entre les intervenants et participants qui se retrouvent dans un même lieu. Vous pourrez plus facilement poser vos questions en prenant directement le micro dans la salle.

Pour les personnes qui choisissent un tarif intégrant l'option « restauration », un buffet vous sera proposé pendant la pause méridienne qui offrira également un moment de rencontre privilégié entre les participants et les intervenants et permettra d'échanger de façon informelle.

6) Comment s'organise la journée si je la suis à distance ?

L'ensemble de la journée (introduction, tables-rondes, conclusion) est filmé et diffusé selon un haut standard de qualité, par une équipe de professionnels (à titre d'exemple, nous déployons au minimum 3 caméras pour varier les vues et les intégrer dans un montage dynamique). La salle dispose d'une connexion très haut débit permettant une transmission de haut niveau. Nous mettons par ailleurs en place un système de redondance de connexion à internet pour parer à un problème d'accès qui pourrait survenir sur l'un ou l'autre des réseaux mobilisés.

Les personnes qui suivent les échanges à distance peuvent y participer et intervenir *via* un chat modéré en direct par notre équipe (fonctionnant sous l'application Zoom) : les questions inscrites dans le chat sont posées (directement ou après regroupement) aux intervenants par le journaliste-animateur.

7) Jusqu'à quelle date puis-je m'inscrire ?

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au **16 novembre 2026**. Pour participer à la journée, il est impératif de nous faire parvenir avant cette date votre convention signée et le règlement de votre inscription. À noter qu'il n'y aura pas d'inscription le jour même.

8) Jusqu'à quelle date puis-je annuler mon inscription ?

Pour annuler votre inscription, veuillez nous contacter par email jne-parcoor@autonomii.fr. Vous pouvez annuler votre inscription jusqu'au **31 octobre 2026** sans charges.

Aucun remboursement ne sera effectué après le 31 octobre 2026, la date de réception de l'annulation écrite faisant foi. En cas d'annulation après cette date, vous êtes tenu de payer l'intégralité des frais d'inscription.

9) Comment obtenir mon certificat de réalisation ou attestation de fin de formation après la journée ?

Votre certificat de réalisation de formation ou attestation de fin de formation vous sera envoyé automatiquement après la journée de formation. N'hésitez pas à nous contacter par email si vous avez besoin d'éléments complémentaires.

Votre certificat de réalisation de formation ou attestation de fin de formation pourra vous être envoyé uniquement si vous avez bien réglé votre inscription.

10) Je souhaite inscrire plusieurs professionnels, comment dois-je procéder ?

Pour inscrire plusieurs professionnels d'une même structure, vous devez remplir autant de formulaires

d'inscription qu'il y a de personnes à inscrire. Une seule convention et une seule facture sera générée pour l'ensemble des participants de votre structure.

Si vous souhaitez ajouter de nouvelles personnes à votre inscription groupée déjà enregistrée, merci de nous contacter par mail : jne-parcoor@autonomii.fr. Le nombre d'inscriptions par structure n'est pas limité.

Si vous souhaitez inscrire une partie des participants en présentiel et une autre en distanciel, il convient de procéder à des inscriptions séparées *via* le formulaire d'inscription en distanciel et le formulaire d'inscription en présentiel.

Si vous avez d'autres questions sur les inscriptions groupées, n'hésitez pas à nous contacter par mail : jne-parcoor@autonomii.fr.

11) La personne inscrite à la journée n'est plus disponible, est-ce que je peux la remplacer par une autre personne et garder cette inscription ?

Si vous souhaitez remplacer un professionnel inscrit à la journée par un autre, vous avez la possibilité de le faire sans frais supplémentaires jusqu'au **16 novembre 2026 inclus** en nous contactant par mail : jne-parcoor@autonomii.fr.

12) Je suis une personne en situation de handicap, est-ce que la journée me sera accessible ?

Nous apportons une attention particulière à l'accessibilité de nos journées de formation aux personnes en situation de handicap. Si vous êtes vous-même en situation de handicap ou que vous souhaitez inscrire à la journée un professionnel en situation de handicap de votre équipe, merci de nous contacter directement à l'adresse mail : jne-parcoor@autonomii.fr.

13) Puis-je bénéficier d'une réduction en m'inscrivant tôt ?

Si vous vous inscrivez avant le **31 octobre 2026 inclus**, vous bénéficierez du tarif en pré-inscription de la journée.

Voici les tarifs de cette journée d'échanges et de formation :

Participants

Tarif en préinscription : 185€

Tarif majoré : 210€

Option « restauration » : 40€

Professionnels partenaires de la journée

Tarif en préinscription : 120€

Option « restauration » : 40€

Étudiants

Tarif : 60€

Option « restauration » : 40€

AUTONOMII

SIRET : 80071926200027

9 – 11 Avenue du Val de Fontenay, 94120 Fontenay-sous-Bois

Email : formations@autonomii.fr

Si votre structure fait partie des partenaires de la journée, membres du Comité de programmation, ou que vous avez un statut étudiant vous pouvez bénéficier d'une réduction. Pour les étudiants, une pièce justificative vous sera demandée.

14) Est-il possible de ne s'inscrire que pour la demi-journée ?

Une inscription pour une demi-journée n'est malheureusement pas possible. Vous êtes par contre libre de vos horaires d'arrivée et de départ.

Convention :

15) Quel organisme conventionne les inscrits à la JNE ?

Pour l'organisation de cette JNE, Autonomii travaille en collaboration avec Softages Formations qui assure notamment le conventionnement et la facturation de la journée nationale d'échanges.

Facturation :

16) Est-il possible de payer après la journée de formation ?

Le règlement de l'inscription doit impérativement se faire avant la journée de formation, à la seule exception des établissements publics et des collectivités territoriales travaillant avec le portail Chorus. Le règlement de l'inscription, ou le cas échéant le dépôt de la facture *via* Chorus, garantira et validera votre inscription à la journée. Les personnes qui n'auront pas payé leur inscription ne pourront pas accéder à la journée.

17) Est-ce que mon inscription peut être prise en charge par l'OPCO ?

Oui, l'inscription à la journée peut être prise en charge par l'OPCO. Néanmoins, vous devrez d'abord régler vous-même votre inscription et ensuite demander un remboursement à votre OPCO, **la subrogation n'est pas possible**. La facture de formation acquittée qui vous sera adressée vous servira de justificatif pour votre demande de remboursement auprès de votre OPCO, en aucun cas la facture ne pourra être adressée directement à l'OPCO.

18) Que se passe-t-il si je ne paie pas mon inscription avant la journée ?

Dans le cas d'un non-paiement avant la journée, votre inscription ne pourra pas être prise en compte. Il est fortement recommandé de payer votre inscription avant la journée du 19 novembre 2026.

19) Quelles sont les conditions et justificatifs valables pour bénéficier du tarif étudiant ?

Pour bénéficier du tarif étudiant, merci de nous faire parvenir votre justificatif de scolarité (une carte étudiante, un certificat d'inscription) au moment de votre inscription à l'adresse jne-parcoor@autonomii.fr.

20) Qu'est ce qui est inclus dans le coût de mon inscription ?

Les frais d'inscription à la journée de formation comprennent l'accès à l'ensemble du programme de la journée et au dossier du participant (accessible via un extranet) incluant une synthèse des propos tenus par les

intervenants.

21) Où trouver mes identifiants pour me connecter à l'extranet ?

L'accès à votre espace personnel sur notre plateforme s'effectue de manière sécurisée grâce aux informations fournies lors de votre inscription. Voici la marche à suivre pour vous y connecter :

1. **Consulter votre convocation** : Ouvrez le document de convocation qui vous a été envoyé par e-mail avant le début de la journée de formation.
2. **Repérez vos identifiants** : Sur le document, en fin de page de votre convocation, vous trouverez un lien de connexion direct vers l'extranet, accompagné d'un code d'accès apprenant. Celui-ci est strictement personnel et vous est réservé.
3. **Connectez-vous** : Cliquez sur le lien de connexion et renseignez votre code apprenant sur la page d'accueil.
4. **Naviguez sur votre espace** : Une fois connecté(e), vous accéderez à votre tableau de bord personnel où vous pourrez consulter et télécharger l'ensemble de vos supports pédagogiques.

Pauses :

22) Est-ce qu'il sera possible d'avoir un café pendant la journée ?

Oui, pour des participants sur place, un accueil café, thé, jus de fruit et une sélection de viennoiseries seront proposés avant le début de la journée, ainsi que pendant les pauses du matin (entre les tables rondes 1 et 2) et de l'après-midi (entre les tables rondes 3 et 4).

23) Est-il possible de se restaurer sur place le jour de l'événement ?

Oui, une option de restauration sur place vous est disponible au tarif de 40 € supplémentaires. Bien plus qu'un simple repas, ce buffet est pensé comme un véritable moment d'échange et de convivialité entre les participants et les intervenants. C'est l'occasion idéale pour prolonger les discussions de la matinée, rencontrer les autres participants et développer votre réseau dans un cadre adapté. Pour en bénéficier, il vous suffit de le préciser en inscrivant la mention « Option Restauration » dans la rubrique « commentaire » de votre formulaire d'inscription.

Veuillez noter que vous avez également la possibilité de vous restaurer à l'extérieur. Voici une liste indicative de restaurants et boulangeries à proximité du Morning Laffitte, situé au 34 Rue Laffitte, 75009 Paris :

Restaurants :

- Le Laffitte, 43 Rue Laffitte, 75009 Paris
- MAJOUJA, 43 Rue Laffitte, 75009 Paris
- Fimmina, 43 Rue Laffitte, 75009 Paris
- Juste, 48 Rue Laffitte, 75009 Paris
- Quartier LORETTE, 19 Rue de Châteaudun, 75009 Paris

Boulangeries :

- Boulangerie Pâtisserie Miche de Pain, 42 Rue Cadet, 75009 Paris
- Boulangerie Denis, 26 Rue du Faubourg Montmartre, 75009 Paris
- Boulangerie Dupuy, 13 Rue Cadet, 75009 Paris

AUTONOMII

SIRET : 80071926200027

9 – 11 Avenue du Val de Fontenay, 94120 Fontenay-sous-Bois

Email : formations@autonomii.fr

- Victoire Boulangerie, 12 Rue Cadet, 75009 Paris
- La Parisienne, 12 Rue Cadet, 75009 Paris

Partenaires :

24) Qui sont les structures partenaires de cette journée ?

- FACS Nationale
- ANC-CLIC
- Conseil départemental des Hautes-Pyrénées
- PCPE Transition 92 et SAMSAH Altitude Psy (Fondation des Amis de l'atelier)
- Fondation Santé Service

25) Comment devenir partenaire de la journée ?

Nous sommes toujours ouverts à de nouveaux partenariats. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter par mail jne-parcoor@autonomii.fr.